Ami du Clergé du 25 février-4 mars 1937

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Retraite pascale de dames. — *Avec les Saintes Femmes pendant la Passion.* — **IV. Marie en larmes, mais debout, 97. — V. Vers le tombeau avec des aromates, ou la communion, 99.**
Retraite pascale d'hommes. — **I. Jésus Christ docteur de la vérité. 101. — II. « Pourquoi ne me croyez-vous pas ? » 103 — III. Autres raisons de l'incroyance, 105.**
Les Saints Patrons. — *S. Dismas, le Bon Larron, Patron des condamnés à mort et un des Patrons de la bonne mort :* **Nécessité de prier pour tous les mourants, 107.**
Conférences à des jeunes gens. — **IV. Fatalité ou Providence ? 109.**
Les personnages évangéliques. — **XCV. Ponce-Pilate, 110.**

RETRAITE PASCALE DE DAMES

Avec les Saintes Femmes pendant la Passion

IV

MARIE EN LARMES, MAIS DEBOUT

Mesdames,

Par trois fois, l'Evangile et la Tradition nous montrent la T. S. Vierge pendant la Passion de son Jésus : sur le chemin douloureux du Prétoire au Golgotha, au pied de la croix, entre le Calvaire et le sépulcre. Considérons seulement aujourd'hui la scène centrale : Marie au pied de la croix,... et même un seul aspect de cette scène, qui est d'une telle conséquence dans l'œuvre du salut du monde et d'une telle portée sur la mission de la Vierge, qu'elle offrirait un thème sans cesse renouvelé à nos méditations.

« Marie se tenait debout près de la croix, » dit l'Evangile, et l'émouvant *Stabat Mater* de Jacopone de Todi, intégré maintenant à la liturgie, ajoute et interprète : « douloureuse et en larmes. »

La souffrance de la Mère des douleurs et son courage, ses larmes et sa force, son martyre et sa magnanimité : voilà un état d'âme de notre Mère sur lequel il est nécessaire de nous pencher souvent. Nous avons tellement besoin d'apprendre la soumission, la résignation, la conformité totale à la volonté de Dieu dans nos épreuves, nos combats et nos deuils ! Il n'est peut-être pas de leçon plus utile que celle du mystère de la croix, et elle devait bien nous venir de la plus sainte de ces Saintes Femmes qui furent nos modèles pendant notre Retraite pascale.

I. — *Marie en larmes*

L'Eglise appelle Marie la Reine des martyrs. Nous partageons sa destinée en mystères joyeux, douloureux, glorieux. Mais division inégale : les mystères douloureux couvrent presque toute la durée de son existence terrestre. Même les mystères joyeux de sa vie de jeune épouse, comme l'Annonciation, ou de jeune mère, comme la Nativité, la Purification, le Recouvrement au temple, n'ont-ils pas, malgré le soleil printanier où ils baignent, leurs coins d'ombre et de détresse ? La douleur est entrée dans la vie de Marie avec Jésus ; elle l'accompagnera désormais pas à pas jusqu'à l'heure de la récompense.

Pourtant, c'est vraiment le triduum de la Passion qui met à son front l'auréole du martyre et qui enfonce les sept glaives dans son cœur jusqu'à le transpercer.

Sans doute a-t-elle été mise au courant des événements de la nuit et du matin. On lui aura caché, pour ménager sa tendresse, l'horreur de toutes les infamies dont fut abreuvé son enfant. Du moins elle le sait livré, arrêté, condamné à mort.

Et la voici qui se dirige vers la voie qu'il suivra, afin de lui apporter le réconfort de sa présence, comme les femmes de Jérusalem ; peut-être, s'il est possible, quelque soulagement à son corps exténué, comme Véronique ; de toute façon, afin d'être avec son enfant qui souffre. Elle est là dès que le lugubre cortège s'engage sur le chemin du Golgotha, puisque la tradition place au début du Chemin de la croix la rencontre de Jésus et de sa Mère.

Nous avons beau nous recueillir devant cette IVe station du Chemin de la croix ; nous reconnaissons bien que nous sommes impuissants à sonder l'abîme de cette douleur. Nous transposons la scène déchirante en notre temps, nous substituons à Jésus et à Marie un fils agonisant avec sa mère près de lui ; nous les choisissons liés par la plus profonde affection et la plus délicate tendresse. Cette évocation d'une douleur semblable, plus proche de nous, dont nous fûmes témoins, avive notre émotion, la rend plus sensible, la pousse peut-être aux larmes ; mais nous n'avons pas encore imaginé la torture maternelle de ce cœur unique. Ce cœur a des résonances que ne possédèrent pas les cœurs les plus purs, les plus aimants, les plus dévoués.

L'heure a donc sonné dont l'appréhension l'avait poursuivie sans relâche depuis l'Annonciation, depuis la prophétie de Siméon, depuis la perte de son Jésus de douze ans à Jérusalem. La réalité dépasse les visions d'Isaïe qu'elle savait par cœur : l'agonie, la flagellation, tous les outrages ignobles de la nuit ont fait à son enfant un masque livide, tout brouillé de crachats et de sang, méconnaissable à tout autre qu'à sa mère. Et devant ce spectacle, sa faiblesse ne peut rien contre la force.

Tout le long du parcours à travers la ville, à chaque pas chancelant qu'il va faire, sous chaque coup de cravache que lui assèneront les soldats, à chaque spasme de sa poitrine prête à se briser, un nouveau choc ébranlera le cœur de la pauvre mère qui sanglote.

Et là-haut, quand on aura atteint le Golgotha, lorsqu'on s'arrêtera enfin pour l'exécution, les ordres brefs et secs des bourreaux, les coups de marteau sur les clous, le gémissement de la croix qu'on dresse : tous les détails du martyre de son Jésus retentiront dans son cœur à le faire chavirer et à le briser.

Durant trois heures d'agonie, elle l'entendra crier sa fièvre : « J'ai soif ! J'ai soif ! » Elle sentira sa détresse morale : « Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Elle assistera au moment fatal, à la mort plus affolante que la souffrance, à cette chose à laquelle on ne veut pas croire, contre laquelle on espérait encore, qui fait autour de vous un vide insoupçonné : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains ! »

Enfin, lorsque Joseph d'Arimathie et Nicodème le descendront de la croix, elle le tiendra dans ses bras, froid, inerte, inanimé. Elle accompagnera le convoi jusqu'au jardin tout proche. Il lui semblera qu'on fait passer sur son cœur, et qu'elle l'écrase, la lourde meule qu'on roulera pour fermer l'entrée du sépulcre.

Je revois près du lit de leur enfant agonisant des mères en larmes; je les revois effondrées sous leurs crêpes près du cercueil ; je les revois chancelantes quand on jette dans la tombe, en guise d'adieu suprême, un peu d'eau bénite ou une motte de terre. Leur douleur m'étreint jusqu'aux larmes, même quand elles me sont étrangères ; et pourtant cette douleur ne donne pas encore la mesure de la douleur de Marie.

Sa douleur est vaste et profonde comme l'océan : elle est la Mère des douleurs.

II. — *Mais debout*

Eh bien ! Mesdames, dans cette souffrance, dont nos épreuves additionnées n'atteignent pas l'effrayant martyre, comment nous apparaît la Vierge, notre mère ? Sous ces coups redoublés que permet la divine Providence, quelle est la réaction de son âme ? En face de la douleur qui la martèle, dans quelle attitude nous la montre l'Evangile ?

Certes, je ne la vois pas stoïquement insensible, comme telles héroïnes de l'antiquité. Le poète du *Stabat* ne contredit pas l'Evangile quand il me la fait voir douloureuse et en larmes : « *Stabat mater dolorosa, Juxta crucem lacrymosa.* » Sans larmes, la Vierge du Chemin de la croix et du Golgotha n'aurait plus rien d'humain ni de maternel.

Bien plus, lors de la rencontre sur la Voie douloureuse ou à telle autre minute du drame épouvantable, peut-être a-t-elle fermé les yeux, fait un geste d'effroi, crié comme son fils à l'agonie : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! »

Admettez même, comme l'imaginent non seulement des artistes, mais des saints, qu'elle se soit évanouie, à telle étape du portement de croix ou du moins à l'étape suprême du crucifiement ou du dernier soupir : Jésus a chancelé trois fois sous son fardeau, et la force d'âme ne se mesure pas à la résistance du corps.

Pourtant ce que je sais, c'est que l'Evangile écrit qu'elle se tenait debout au pied de la croix ; c'est qu'elle a dit, sans plus d'arrière-pensée que son enfant : « Mon Père, que votre volonté se fasse et non la mienne ! » c'est qu'elle a été, elle la corédemptrice, pareille au Rédempteur, obéissante jusqu'à la mort et à la mort de la croix, c'est-à-dire non seulement au sacrifice de son enfant pour le salut du monde, mais encore à toutes les circonstances épouvantables de cette mort, qui grandissaient encore le prix de l'expiation, de la rançon, de la rédemption.

Aucune pensée d'une injustice de la Providence envers son Fils innocent et envers elle ; aucune récrimination contre son sort atrocement douloureux; aucun murmure sur les voies étranges choisies par Dieu le Père. Pas une seconde elle n'a faibli dans sa foi en la bonté de ce Père des cieux, en la certitude de ses voix de l'Annonciation, en la mission de son Jésus...; non, pas même à l'instant qu'il gémit sur sa croix : « Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

Si poignante qu'elle fût, elle a accepté sa souffrance, elle a embrassé sa croix, elle s'y est laissé clouer avec son Fils. Et voilà ce que veut dire, en fin de compte, la parole de l'Evangile : « Elle se tenait debout. » Sa force d'âme était égale à son martyre. Elle ne fléchissait pas sous le poids de sa croix.

Mesdames, quelle bienfaisante initiation au grand et inévitable mystère de la croix, que de se remettre pendant ces jours et de se remettre souvent, dans ses épreuves, à l'école de la Vierge au Calvaire !

La souffrance sous toutes ses formes, celle du corps, du cœur, de l'âme, c'est la pierre d'achoppement pour beaucoup, un scandale, comme disait déjà S. Paul. On n'arrive pas à comprendre que Dieu la permette, surtout à forte dose, dans notre existence ; on accuse Dieu de distribuer avec partialité les joies et les peines ; il arrive même qu'on lui jette à la face sa méchanceté comme excuse d'une vie d'irréligion ou du moins d'indifférence.

Sans aller jusqu'à ces blasphèmes, n'est-ce pas que notre nature se cabre sous l'aiguillon de la douleur ou seulement des sacrifices nécessaires pour accomplir son devoir ?

C'est devant l'image de Notre-Dame des douleurs qu'il faut se répéter la parole du Maître : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix, et qu'il me suive. »

Cette mère vous permettra de pleurer comme elle. Le sacrifice ne serait plus s'il ne faisait pas souffrir. Sentir l'épreuve n'est pas le fait d'une âme faible. — Peut-être même le sursaut premier de l'instinct qui répugne à la souffrance préviendra-t-il votre volonté. Vous vous surprendrez à tâcher d'écarter le sacrifice : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! » — Bien plus, il pourra se faire que vous tombiez, accablées sous le poids de votre croix. Il y aura apparemment comme une minute d'abandon. Mais ne s'abandonnent que ceux qui refusent de se relever.

L'intercession de la Mère douloureuse et l'exemple de sa magnanimité vous redresseront dans la foi, dans la confiance quand même, dans la soumission à la volonté divine. De sa souffrance plus grande acceptée généreusement par amour pour Dieu et pour nous, descendra un peu d'apaisement sur votre souffrance à vous. Elle vous suggérera intérieurement de dire avec elle le *Fiat* de résignation et d'amour dont la vertu transforme en joies éternelles les tristesses de ce monde : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. »

* *

Mesdames, l'amour de Dieu en esprit et en vérité, même dans les existences les plus privilégiées et les plus comblées en apparence, ne va jamais sans le sacrifice.

Pour vivre le programme d'amour effectif, c'est-à-dire de fidélité à tous vos devoirs, à vos devoirs généraux de chrétiennes et à vos devoirs particuliers d'état, que vous prêchait l'épisode des Saintes Femmes sur le Chemin de la croix, attendez-vous au renoncement, au sacrifice, à la souffrance..., même si la maladie vous épargne, si les deuils n'assombrissent pas votre vie, si des misères morales plus douloureuses ne rongent pas le bonheur intime de votre foyer.

Croyez-moi : pour l'intelligence et l'acceptation de ce mystère de la croix, plantée dans tous les cœurs, aimez à tourner les yeux vers le Calvaire,

attardez-vous sur l'image douloureuse de votre Mère en larmes, priez-la de vous aider à rester debout comme elle. Vous en apprendrez plus, dans cette contemplation, sur la solution du problème du mal que dans les gros livres ou les longs discours. Vous vous initierez à son exemple aux sacrifices nécessaires pour gagner le ciel, comme l'enfant s'initie par les exemples de sa mère à la loi de l'effort et du travail pour gagner sa vie d'ici-bas.

Elle fera de vous les femmes fortes et vaillantes, grandies, élevées, formées, à la rude école du sacrifice et de l'épreuve. Ainsi soit-il.

V

VERS LE TOMBEAU AVEC DES AROMATES OU LA COMMUNION

Mesdames,

Le dévouement à Notre-Seigneur dont les Saintes Femmes ont fait preuve pendant la Passion, ne s'arrêtera pas à sa mort. Nous avons senti toute la profondeur de leur amour, et l'amour est fort comme la mort.

C'est la Sainte Vierge qui reçoit dans ses bras le corps de Jésus détaché de la croix par Nicodème et Joseph d'Arimathie,... et avec un respect, un amour, une religion dont nous ne pouvons nous faire une idée.

Ce sont les Saintes Femmes qui accompagnent le convoi du Calvaire au tombeau dans le jardin tout proche.

Ce sont Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques, que S. Mathieu nous montre assises en face de la lourde pierre qui ferme le sépulcre, comme si elles ne pouvaient se résigner à le quitter. Elles s'éloignèrent pourtant dans la nuit qui descendait.

Mais dès l'aube du dimanche les Evangiles nous font voir les Saintes Femmes déjà en marche vers le tombeau, avec des aromates et des parfums : « Lorsque le sabbat fut passé, Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des aromates afin d'aller embaumer Jésus. » (Mc., XVI, 1).

Le soir du vendredi, en effet, c'était le début liturgique du sabbat, du jour de repos, qui interdisait rigoureusement tout travail, même autour des morts. Joseph d'Arimathie et Nicodème n'avaient donc pu faire qu'un embaumement rapide. Le samedi, on avait observé religieusement le sabbat. Elles viennent donc, dès la première heure du dimanche, répandre de nouveaux parfums sur le corps de Jésus pour compléter l'embaumement trop sommaire du vendredi.

Et vous savez la magnifique récompense de leur empressement. Elles furent les premières à apprendre des anges le miracle de la résurrection (Mt., XXVIII, 1-8 ; Mc., XVI. 1-8 ; Luc, XXIV, 1-8), les premières à voir le Christ de nouveau vivant (Jo., XX, 10-18 ; Mt., XXVIII, 9-15), les premières à recevoir mission de répandre la bonne nouvelle.

Dans ce dernier épisode de l'histoire des Saintes Femmes pendant la Passion et à la mort de Notre-Seigneur, qui nous a fourni le thème de cette Retraite, dans cette visite au tombeau d'un mort et cette rencontre d'un vivant, laissez-moi voir, surtout à la veille du devoir pascal, comme le symbole de la démarche que vous faites à un autre tombeau où vous trouvez vous aussi un vivant, le symbole de votre communion et de vos communions.

Le symbole est assez justifié. L'autel aussi est un tombeau : liturgiquement il en a la forme ; il contient des ossements de martyrs, et ce furent les tombeaux des martyrs qui servirent d'autels dans les catacombes ; c'est le nom de « tombeau » que nous donnons à cet autel splendidement orné du Jeudi Saint devant lequel nous venons toute la journée adorer notre Sauveur. Pourtant, dans vos communions à cet autel-tombeau, comme les Saintes Femmes ce n'est pas un mort que vous trouvez, mais un vivant, la Vie même et l'Auteur de la vie.

Vous le voyez : la visite des Saintes Femmes au tombeau de Jésus ressuscité symbolise bien votre communion pascale et vos communions.

Comme elles, allez donc à cette communion et à ces communions avec des aromates et des parfums, c'est-à-dire avec un cœur non seulement purifié par l'absolution, mais qui fleure bon toutes les vertus de foi, d'humilité, d'amour, de reconnaissance, que demande un acte religieux aussi saint, — vous d'abord, Mesdames, qui vous contentez de la seule communion pascale ou des grandes fêtes de l'année : Pâques, Noël, la Toussaint ; et vous aussi, Mesdames, qui avez adopté la salutaire pratique d'une communion plus fréquente, de la communion mensuelle, par exemple..., et alors, comme les Saintes Femmes aussi, vous trouverez un vivant, vous trouverez la vie.

I. — *Dispositions à la communion pascale*

1. Je m'adresse à vous d'abord, Mesdames, qui vous contentez de la seule communion pascale ou des plus grandes fêtes de l'année. Evidemment, la seule communion pascale suffit pour que vous soyez en règle avec l'Eglise : « *Ton Créateur tu recevras Au moins à Pâques humblement.* » Mais de ce précepte de l'Eglise appris dès votre enfance, ne voyez-vous pas que vous avez oublié deux petits mots ? *Au moins...* Aussi est-ce *humblement* que vous devez vous préparer à votre communion pascale.

Grande humilité d'abord à la pensée de la somme de fautes que représente toute une année sans confession ni communion. Même si on n'a pas commis de péchés graves, même si on a gardé son cœur dans la grâce, même si on est toujours aimé de Dieu, pourtant quel total de fautes vénielles, consenties et répétées, on accumule pendant douze mois sans un retour sérieux sur soi-même ! Et si l'on peut se rendre quand même le témoignage qu'on aime toujours Dieu, il faut convenir que c'est d'un amour bien platonique et bien tiède : on ne reste pas un an sans faire des excuses ou du moins sans montrer d'une façon ou d'une autre son regret à une personne aimée qu'on a contrariée et peinée quotidiennement, même par des riens.

Grande humilité encore à la pensée de l'immense écart entre l'amour du bon Dieu et notre amour. Il avait, lui, un immense désir qui le brûlait d'instituer la Sainte Eucharistie afin de s'unir à nous le plus intimement possible, comme y aspire tout ardent amour : « *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum,* j'ai désiré d'un grand désir de célébrer cette Pâque avec vous, » déclarait-il à ses apôtres avant l'institution de ce sacrement. Et on croit assez faire pour répondre à cet attrait de l'amour du Christ, de communier une, deux, trois fois par an ; on voit dans la communion plus un devoir qu'une joie ; on la regarde même comme une charge dont on reporte l'accomplissement à la dernière limite du temps fixé par l'Eglise.

Grande humilité, enfin, à la pensée de notre peu de foi. On ne voit donc dans la communion qu'une sorte de renouvellement annuel de son adhésion à cette société qui s'appelle l'Eglise, comme on paie périodiquement sa cotisation obligatoire à un groupement ou à une association ? Et Notre-Seigneur qui nous la présente comme le grand moyen pour vivre de sa vie ! « Celui qui me mange vit par moi. »

Ces sentiments d'humilité porteront l'âme trop tiède à compenser du moins sa pauvreté par une foi plus vive, un désir plus ardent, une contrition plus parfaite, un amour plus grand.

Elle s'approchera du tombeau avec les aromates de toutes ces dispositions qu'exige une fervente communion.

2. Et vous aussi, Mesdames, qui avez adopté la salutaire pratique d'une communion plus fréquente, de la communion mensuelle, par exemple, vous vous recueillerez d'abord dans un sentiment de profonde humilité. Car elle vaut pour tous cette disposition demandée dans la formule française du commandement pascal : « *Ton Créateur tu recevras Au moins à Pâques humblement.* »

N'avons-nous pas lieu de nous humilier, nous tous qui communions souvent, au souvenir du peu de ferveur et du peu de profit de nos communions fréquentes ? Par faiblesse de notre nature humaine, nous nous habituons aux actes les plus saints, au point d'en venir à les faire par routine. Que sont, par exemple, nos prières quotidiennes du matin et du soir, qui devraient nous abîmer dans l'adoration et dans l'amour devant notre Dieu et notre Père ? Souvent une longue suite de distractions. Nos communions n'échappent pas à cette commune misère et nous allons à la Table sainte par automatisme, comme à nos occupations journalières.

Peu ou point de ferveur, peu ou point non plus de profit. Après des communions répétées chaque mois, chaque semaine, chaque jour, nous nous retrouvons au même palier de la vie spirituelle, sans recul peut-être, mais aussi sans progrès, toujours avec la même piété languissante, les mêmes manquements à la douceur, à la patience, à la charité, la même indifférence pratique aux grands intérêts de Dieu et de l'Eglise qui sollicitent notre zèle.

Encore une fois, ces réflexions à la veille de la communion pascale doivent nous établir dans l'humilité, nous inviter à plus de foi, d'amour, de désir, à nous approcher du tombeau comme les Saintes Femmes, avec des aromates.

II. — *Grâce de la communion pascale*

Alors, dans d'aussi saintes dispositions d'âme, nous trouverons la vie : ce sera la grâce de notre communion pascale.

La promesse en a été donnée par Notre-Seigneur lui-même : « Si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang possède la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. »

L'Eglise porte des commandements pour interpréter et faciliter la loi de Dieu. Quand donc elle prescrit à ses fidèles la communion pascale, ce n'est que pour fixer les conditions d'application de cette loi de la communion promulguée par Notre-Seigneur lui-même.

Puisque, par notre communion de Pâques, nous obéissons au commandement du Christ, tel que le détermine l'Eglise, son authentique interprète, nous sommes en droit de voir se réaliser pour nous le bienfait annoncé : la communication de la vie divine, la possession de la vie éternelle, le gage de notre résurrection glorieuse.

D'autant que nous n'aurons pas voulu nous approcher de lui seulement dans les dispositions indispensables de pureté de conscience et de pureté d'intention, mais avec le parfum de tous les sentiments intérieurs de foi et d'amour qui font les communions ferventes et saintes.

Oh ! la joie, l'élan, le courage que ranimèrent au cœur des Saintes Femmes l'annonce par les anges de la résurrection de leur Maître, puis la vue de ce Maître ressuscité !

Cette joie, cet élan, ce courage de vivre, de vivre en chrétiennes, de vivre suivant le programme que vous a rappelé cette Retraite, ces mêmes grâces vous seront données dans votre communion pascale.

Dans le cœur à cœur de cette communion, vous entendrez le Christ, votre Maître, vous dire : « Je suis la résurrection et la vie. Mon évangile peut sembler la mort à tout ce qui fait pour tant d'autres la raison et le plaisir de vivre. Mais je sors de cette mort vivant, et vivant de la vie qui ne finit pas, de la vie éternelle. »

Vous l'entendrez dire encore : « Confiance, j'ai vaincu le monde. Les moindres obstacles que tu as rencontrés sur la route pour me rester fidèle, tout au long de l'année écoulée, se dresseront encore devant toi. Mais je ne permettrai pas que tu sois tentée au-dessus de tes forces ; je suis maintenant avec toi, moi qui ai vaincu le monde et toutes ses malices ; que craindrais-tu, puisque je suis avec toi ? »

Vous l'entendrez vous dire toujours : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Le don que je te fais de moi-même est sans repentance. Si tu me restes fidèle, je serai ta consolation, ta force, ta joie, jusqu'à ton dernier jour. Et à ce dernier jour je serai ta récompense. »

La rencontre de Jésus avec le communiant de Pâques apporte à l'âme le réconfort et le courage et le bonheur calme des apparitions du Christ ressuscité aux Saintes Femmes et à ses apôtres. « La paix soit avec vous ! » leur disait-il chaque fois qu'il se montrait à eux et venait revivre quelques heures avec eux. Sa paix ineffable, la paix de la conscience purifiée et rajeunie, la paix au milieu des peines et des difficultés inévitables de la vie, en un mot la vraie joie et le vrai courage de vivre : voilà ce que vous apportera le Jésus de votre communion pascale.

* *

Notre Retraite sur les pas des Saintes Femmes pendant la Passion de Notre-Seigneur s'achève dans les joies et les récompenses de sa Résurrection.

Il y a là tout un symbole.

« Là où je suis, là sera pareillement mon serviteur, » disait le Maître. Sur la terre, il est dans le sacrifice et la souffrance. « Toute la vie du Christ fut croix et martyre, » écrit l'*Imitation*. Ne nous étonnons donc pas qu'il déclare : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix, et qu'il me suive. »

Mais au terme de la Voie douloureuse, nous trouvons un Christ ressuscité, glorieux, immortel à jamais. A cette gloire il associera les compagnons de sa croix : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le

royaume des cieux qui vous a été préparé. Là où je suis, là sera pareillement mon serviteur. » Tenons toujours sous nos yeux cette perspective magnifique et très sûre, pour nous encourager dans nos luttes d'ici-bas, dans la réalisation du programme que nous trace la conduite des Saintes Femmes depuis le procès de Jésus chez Pilate jusqu'au tombeau de Joseph d'Arimathie.

Qu'à dater de ce jour, de cette communion pascale, qui renouvelle notre alliance avec le Christ de notre baptême, de notre première communion, de toutes les heures saintes de notre vie :

Il n'y ait plus rien, plus de péché, entre Jésus et nous, ainsi que nous le suggérait le conseil de Procula à son époux !

Que l'amour de Dieu s'enracine et s'impose dans notre vie, fort comme celui de Véronique !

Qu'il y porte les fruits de toutes les vertus chrétiennes, familiales et professionnelles, selon les recommandations de Jésus aux femmes de Jérusalem !

Qu'il demeure courageux dans tous les efforts et tous les sacrifices qu'exige cette fidélité, à l'exemple de la Vierge notre Mère au pied de la croix !

Qu'il retrempe sa jeunesse et sa vie aux sources vives de l'Eucharistie avec un cœur parfumé de toutes les vertus, comme les mains des Saintes Femmes en route vers le tombeau au matin de Pâques !

Et, toujours comme ces Saintes Femmes, nous mériterons de participer aux joies de la résurrection de Jésus, à ses joies du temps, à ses joies éternelles. Ainsi soit-il.

FIN

RETRAITE PASCALE D'HOMMES

I

JÉSUS-CHRIST DOCTEUR DE LA VÉRITÉ

Messieurs,

L'Eglise nous a fait lire dimanche dernier une page de l'Evangile dont le début me cause toujours un certain saisissement.

Voici ces paroles : « Jésus disait aux foules : *Qui de vous me convaincra de péché ? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?* » (Jo., VIII, 46). J'ai pensé à en faire l'idée-mère de nos entretiens pendant ces trois jours de préparation au grand devoir pascal. Elles en valent la peine : ce sont de ces questions qui appellent une réponse et dont la solution doit avoir les plus hautes conséquences pour la direction de la vie.

La première question est un défi, un défi audacieux, quand on pense que le Sauveur avait dans son auditoire les pharisiens, les scribes, les princes de la Synagogue et leurs émissaires, qui observaient toutes ses démarches, qui surveillaient toute sa personne, qui passaient chacune de ses paroles au crible de leur haine et de leur étroit formalisme.

Parmi eux, qui l'a relevé, ce défi ? Personne, et depuis, il en a été de même. Les impies modernes, comme les Pharisiens d'alors, sont forcés d'avouer la valeur incomparable de cet homme.

Reste la seconde question : « *Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous point ?* » C'est à celle-ci qu'il faut nous arrêter.

Comprenez-en bien toute la portée. Ou cet envoyé de Dieu, Jésus, dit la vérité, et son enseignement doit faire loi, la religion qu'il a établie est la seule vraie ; en un mot, l'humanité tout entière doit le reconnaître comme Maître et lui obéir. Ou il ne dit pas la vérité, et il ne mérite que le mépris, plus que cela, la réprobation due à un imposteur.

Or, la question se subdivise en deux parties : 1° Dit-il la vérité ? 2° S'il la dit, pourquoi ne s'y range-t-on pas ?

Occupons-nous ce soir de la première. Jésus-Christ a-t-il dit la vérité ? *Si veritatem dico.*

Pour y répondre, il nous faut examiner la personne et la doctrine.

I. — *La personne du Christ*

Lorsqu'un homme, inconnu jusque-là, se présente à une société comme investi d'une mission qui intéresse l'avenir matériel, intellectuel et surtout moral du pays, on lui demande ses titres, ses références : Qui est-il ? D'où vient-il ? Au nom de qui parle-t-il ? Quelles preuves donne-t-il de sa véracité et de sa compétence ?

Voici le Christ, connu jusqu'à présent comme le fils d'une humble femme et d'un charpentier de Nazareth. Il se dit chargé d'enseigner au genre humain tout entier la doctrine du salut, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus important, de plus sacré, de plus décisif pour l'humanité. Nous avons le droit de lui poser la question préalable : Avant d'ajouter foi à vos affirmations, il nous faut savoir qui vous a investi de cette mission, quelles preuves vous nous en fournissez, quelle compétence vous avez pour la remplir.

Ici, Messieurs, permettez-moi une réflexion.

Ils sont nombreux, ceux qui prétendent à nous conduire, à nous enrôler sous leur drapeau, à nous faire partager leurs conceptions. Ne serait-il pas de la plus élémentaire sagesse de leur poser cette question préalable ? Discoureurs ou publicistes, orateurs ou écrivains, qui sont-ils ? de quel droit viennent-ils nous parler ? ont-ils la science, l'autorité voulue pour nous enseigner ? — Mais non, on les accepte sans titre, sans mission, même sans référence ; on les écoute volontiers, on se laisse prendre à des mots captieux, à des phrases sonores, à un verbiage trompeur, à des déclamations pompeuses ; on leur fait confiance, sans s'apercevoir qu'ils n'ont en vue que leur seul intérêt. Et l'on s'étonne des audaces de nos rhéteurs, des errements du suffrage universel, de la puissance des préjugés !

Revenons à Jésus-Christ.

1° Qui l'a investi de cette mission ? — C'est Dieu son Père, le Créateur et Maître souverain de toutes choses. Car vous n'êtes pas de ceux qui, au mépris du bon sens, nient à Dieu le droit et le pouvoir de parler à ses créatures, de leur enseigner les vérités que l'homme a besoin de connaître sur son origine, sur le but de sa vie, sur ses devoirs, et que son intelligence est impuissante à acquérir. Il avait parlé à l'humanité par les prophètes, et comme on pouvait douter du caractère divin de cette parole, il envoie au monde son autre lui-même, son Verbe divin revêtu de la nature humaine, afin qu'il annonce la doctrine du salut.

Jésus-Christ est donc le Messie, l'Envoyé de Dieu, le Héraut de sa parole.

2° Quelle preuve a-t-il donnée de cette mission divine, de la vérité de son enseignement ? — La voici : c'est l'apostille de Dieu. Si je trouve quelque part la marque d'une puissance infinie, je puis

dire : C'est la signature de Dieu ; et devant elle je m'incline, je dois donner ma foi.

Eh bien ! cette signature de Dieu, je la trouve dans les miracles du Christ. Elle est apposée, pour ainsi dire, à chacun des enseignements du Christ, puisque chacune de ses prédications était accompagnée d'un prodige ! Et l'on comprend la conspiration qui s'est formée contre le miracle, et pourquoi un rationaliste fameux, Strauss, promettait le titre de « bienfaiteur de l'humanité » à celui qui pourrait l'en débarrasser. Le miracle, en effet, a-t-on dit, est l'encre inaltérable qui fixe pour l'éternité la parole de Jésus ; l'éponge matérialiste, les eaux fortes du positivisme ne sont point parvenues encore à l'effacer.

Le rationalisme déclare le miracle impossible, en vertu de l'immutabilité des lois de la nature, dont il est une dérogation. Mais ces lois, immuables pour l'homme, ne le sont pas pour Dieu. Lui qui les a posées peut les suspendre un moment.

Le miracle, dit-on encore, c'est du surnaturel. S'il existe, on ne peut le constater. — Le miracle, c'est du surnaturel, quant à son origine, et non quant à son terme. A un instant donné, j'ai devant moi un aveugle : cela se constate facilement ; un instant plus tard, le même homme jouit de la vue : cela se constate également. Ce qui échappe à l'observation, c'est la force mystérieuse qui, instantanément, en dehors de tout moyen humain, a fait succéder le second état au premier ; c'est la cause efficiente du miracle.

Celui-ci reste donc vraiment l'estampille de Dieu apposée à la mission divine du Sauveur.

3° Mais quelle compétence a-t-il pour nous enseigner ? — Il possède la plus haute, la plus incontestable qui se puisse concevoir et que l'on puisse exiger : il est Dieu, il connaît toute vérité, il est lui-même la vérité, il ne saurait ni se tromper ni nous tromper. Il a donc le droit, il est à même d'enseigner, il a qualité pour cela.

Légitimement envoyé, pourvu d'une mission authentique, infiniment apte à enseigner, tel se présente à nous Jésus-Christ.

Après la personne, étudions la doctrine afin d'en constater la vérité.

II. — *Sa doctrine*

En soi, une doctrine est réputée vraie qui ne blesse ni la raison, ni le bon sens, ni la conscience.

Or, quand a-t-on pu relever une contradiction dans l'enseignement du Christ sur l'un de ces trois chefs ?

Tous s'accordent à louer les préceptes qu'il renferme ; tous le proclament irréprochable, touchant, sublime de tous points.

« Une doctrine si céleste ne peut être le fruit de la déception et du mensonge. Le Christ l'a dit, comme le dit la raison : les doctrines se connaissent à leur morale, comme l'arbre à ses fruits. Les fruits du christianisme sont divins, donc la doctrine est divine, donc l'Auteur est un Verbe divin. Voilà pourquoi je suis chrétien, voilà toute ma controverse regieuse avec moi-même. » Ainsi parlait Lamartine. — Ecoutez François Coppée : « Pendant des semaines et des mois passés au lit et à la chambre, j'ai donc vécu avec l'Evangile, et peu à peu chaque ligne du livre saint est devenue vivante pour moi et m'a affirmé qu'elle disait la vérité. Oui, dans tous les mots de l'Evangile, j'ai vu briller la vérité comme une étoile, je l'ai sentie palpiter comme un cœur. Cette parole écoutée et comprise par moi en des heures cruelles, eut cette prodigieuse vertu de me faire aimer ma souffrance. Parce que j'ai lu et médité l'Evangile, mon cœur est non seulement résigné, mais rempli de calme et de courage. J'y ai appris l'art de souffrir et de mourir. »

De fait, la doctrine du Christ a vaincu le paganisme, elle a transformé le monde, elle a suscité partout les dévouements les plus sublimes et les plus divers. Voyez ce qu'elle a fait pour l'homme, pour la famille, pour la société.

1° *Pour l'homme.* Elle apporte à son intelligence une source de lumière, en lui apprenant d'où nous venons, où nous allons, par quelle voie nous devons parvenir au terme ; elle devient le flambeau qui éclaire la vie entière. Entre les savants et nous, la différence consiste en ce qu'ils savent et enseignent l'accessoire, ce qui est du luxe dans la vie, tandis que nous, nous connaissons le principal, le nécessaire. — L'Evangile offre à la volonté une source de vertu et de sainteté ; car la racine de tout bien est dans la vérité. Enseigner la vérité, c'est donc déposer dans les âmes le germe de toutes les vertus. — Elle est pour le cœur souffrant et attristé une source de consolation, en nous montrant le Christ mourant pour nous, et au terme de cette vie l'éternelle récompense.

2° *Pour la famille.* La famille est la plus belle création de Dieu dans l'ordre humain. Dieu en a fait la racine permanente de la vie sociale, le plus ferme rempart de la société, sa base et son point d'appui. Rien donc de plus important que de travailler à sa conservation et à sa sanctification. L'Evangile nous en découvre près du berceau de notre race la divine origine ; il en révèle la fin sublime, qui est la propagation de l'humanité sur la terre ; il en proclame l'unité et l'indissolubilité ; et par là il en assure la sauvegarde, il la protège contre ses ennemis.

3° *Pour la société.* Je pourrais m'arrêter, puisque la société est composée d'individus et de familles, et que le bien de ceux-là et de celles-ci entraîne logiquement le bien du corps social tout entier. Il y a trois choses essentiellement sociales dont on inscrit partout les noms retentissants, sans pouvoir les réaliser jamais : LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ. On nous les donne comme les filles légitimes de la Révolution. C'est à l'Evangile seul que nous les devons. — La Liberté : n'est-ce pas lui qui a proclamé et fait prévaloir le premier l'affranchissement de la conscience humaine, et qui a fait tomber des mains de tant de nos semblables les chaînes de l'esclavage ? — L'Egalité : est-ce que l'Eglise ne convie pas tous les hommes à adorer le même Dieu, à chanter la même prière, à recevoir les mêmes sacrements ? Est-ce qu'elle n'ouvre pas à tous indistinctement ses trésors spirituels ? Est-ce qu'elle n'assigne pas à l'âme des plus humbles, des plus déshérités, la même valeur qu'à celle des grands et des puissants ? — La Fraternité enfin. Le *Pater noster* nous rappelle que nous avons un père unique en Adam et dans le Christ, dans Eve et dans l'Eglise une mère commune, l'une dans l'ordre de la nature, l'autre dans l'ordre de la grâce ; et que partout nous sommes vraiment frères.

En dehors de cet enseignement, l'Evangile combat, repousse, condamne toutes les erreurs, tous les systèmes, toutes les passions qui menacent l'ordre so-

cial ; il défend les vérités éternelles sur lesquelles reposent depuis vingt siècles les sociétés humaines.

Comment ne pas rappeler ici le témoignage d'un de nos historiens ? « Aujourd'hui, après dix-neuf siècles, le christianisme est encore pour cent millions de créatures humaines (pourquoi en réduire ainsi le chiffre ?) l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même. Toujours et partout, depuis 1900 ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs privées ou publiques se dégradent. En Italie pendant la Renaissance, en Angleterre sous la Restauration, en France sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen, la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu (n'est-ce pas encore plus vrai aujourd'hui ?). Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni aucun gouvernement ne suffisent à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente fatale... et le vieil Evangile est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social. » (Taine).

* *

Tel est donc, Messieurs, l'enseignement que Notre-Seigneur a apporté au monde.

Après cela, pourriez-vous être de ces esprits dont parlait le philosophe chrétien Ollé-Laprune, qui, disait-il, « frappés de la vertu sociale du Christianisme et le jugeant éminemment salutaire, n'osent pas conclure » ?

Vous ne vous demandez pas non plus comment conclure, mais vous dites avec le même philosophe : « Si c'est la vérité seule qui sauve, le christianisme qui est si profondément salutaire est vrai. » Et s'il est vrai, ajouterai-je, il faut l'accepter pour ce qu'il est, dans sa doctrine, dans sa morale et dans son culte : dans sa doctrine, croyant à toute la parole du Christ ; dans sa morale, nous soumettant à tous ses préceptes ; dans son culte, en l'honorant par les hommages et les pratiques qu'il nous demande.

Ce serait pécher contre la vérité que de vous dérober à ces conclusions. Et le péché contre la vérité est peut-être celui qui offense le plus la Majesté divine. Vous aurez garde de le commettre. Vous vous souviendrez de la parole de l'Apôtre : « *Non est in alio aliquo salus*, il n'y a de salut en aucun autre qu'en Jésus-Christ, *in quo oporteat nos salvos fieri ;* c'est par lui qu'il nous faut l'opérer. » (Act., IV, 12). Ainsi soit-il.

II

« POURQUOI NE ME CROYEZ-VOUS PAS ? »

Messieurs,

Commentant hier les premiers mots de l'évangile du dimanche de la Passion, nous nous sommes demandé si Jésus-Christ avait dit la vérité : *Si veritatem dico vobis*. Pour répondre à cette question, nous avons dû considérer successivement l'homme et sa doctrine.

L'homme, nous avons recherché d'où lui venait sa mission, quelles lettres de créance il nous a présentées, quelle est sa compétence. Sa mission, il la tient de Dieu lui-même, dont il est l'Envoyé ; ses lettres de créance qui rendent sa mission authentique, ce sont ses miracles ; sa compétence est la plus haute qui se puisse concevoir, car il possède toute science, il est la Vérité infinie.

La doctrine de Jésus-Christ, elle ne peut être que vraie. Car elle ne renferme rien qui soit contraire à la raison, au bon sens, ou à la conscience. Au contraire, elle est en harmonie parfaite avec toute notre nature et toutes nos aspirations. Elle est en soi si sublime, elle a produit de tels fruits que l'on ne peut s'empêcher de la proclamer divine.

Jésus a donc dit la vérité. Il devrait dès lors entraîner l'adhésion de tous les esprits, au moins des esprits réfléchis. En réalité, il ne compte qu'un nombre relativement restreint de croyants. On peut donc se demander avec lui : *Pourquoi ne le croit-on pas ?*

Il est à ce fait des raisons avouées et d'autres que l'on n'avoue pas.

Remarquez, Messieurs, que quand bien même toutes ces raisons seraient justifiées, la doctrine du Sauveur n'en resterait pas moins la vérité et n'en conserverait pas moins tous ses droits à notre foi. C'est par condescendance pour la faiblesse humaine que nous abordons le terrain de la discussion.

La première raison d'incroyance est celle-ci : « La foi, disent les libres-penseurs, est un amoindrissement, une abdication de la raison humaine, » et avec une pitié qui s'efforce d'être sincère, ils affectent de nous plaindre, nous qui croyons. Voyons si notre sort mérite réellement compassion.

I. — *La foi est partout*

La foi serait un amoindrissement de la raison, parce qu'il faut croire à des réalités qu'on ne voit pas, qu'on n'expérimente pas.

La foi est bien, en effet, la créance donnée à la parole de Dieu concernant des vérités que nous ne pouvons expérimenter par nous-mêmes. Mais est-ce que dans l'ordre humain et naturel, les fiers et farouches libres-penseurs ne vivent pas, comme nous, à peu près exclusivement de la foi ?

La plus grande partie de la vie humaine se résout en actes de foi. Du berceau à la tombe, ce n'est qu'une série de ces actes, par lesquels nous nous en rapportons au témoignage d'autrui et non à notre évidence personnelle. La vie humaine ne se conçoit pas sans cela.

1° *La vie individuelle*. L'homme entre dans la vie. Or, Dieu a voulu que l'acte le plus doux de notre cœur, celui de la piété filiale, fût un acte de foi. Quelle preuve, en effet, avons-nous que l'homme à qui nous donnons le nom de père, soit vraiment l'auteur de nos jours ? Nous ne le savons que par un acte de foi au témoignage maternel.

Est-ce que la vie corporelle de l'enfant ne repose pas sur un acte de foi à sa mère ou à sa nourrice, qui déclare telle substance bonne ou mauvaise ? — Mais pour notre nourriture, ne nous en rapportons-nous pas à tous les fournisseurs et préparateurs de nos aliments ? Allons-nous contrôler et analyser tout ce qui entre dans notre subsistance, connaître scientifiquement la nature, la composition chimique, les rapports vitaux des aliments avec l'organisme ? — Il en est de même pour notre vêtement, pour notre habitation : tailleurs, cardeurs, tisseurs, architectes ont notre confiance. Sans acte de foi, remettrions-nous notre vie entre les mains d'un médecin ou d'un pharmacien ? nous livrerions-nous en voyage au train rapide qui nous emporte ou au chauffeur qui conduit l'autobus ?

L'enfant ignore tout et doit tout apprendre. Or, quel est le grand ressort de l'éducation, sinon la foi ? Son père et sa mère lui révèlent tout ce qu'il a besoin de savoir. Ils ne démontrent pas, ils enseignent ; ils ne raisonnent pas, ils affirment ; ils ne prouvent pas la vérité, ils l'exposent. Et quand ils ont dit, c'est fini. L'enfant croit sans difficulté, sur la parole de son père ou de sa mère. Qui oserait dire qu'il a tort ?

A son tour, l'adolescent, le jeune homme s'en rapporte à la parole de ses maîtres. Ils lui enseignent des principes souvent incompréhensibles : il croit. Ils lui disent en géographie, en histoire, des choses qu'il ne peut contrôler et que cependant il répète avec assurance. Dans les sciences, ils font devant lui quelques expériences, mais pour le reste, l'élève croit de confiance, sur l'affirmation du maître ou du manuel, sans vérification.

Ses études terminées, en pleine possession de son intelligence, l'homme croira encore et toujours sur la parole d'autrui. Il croira à quantité de choses dont il ne peut établir personnellement l'exactitude.

Les savants eux-mêmes sont obligés, pour le progrès de la science, de faire constamment des actes de foi, en s'appuyant sur le témoignage les uns des autres. Aussi on a eu bien raison de dire que la science exige plus d'actes de foi que la religion.

2° *La vie familiale*. Quelle est sa base, son point de départ ? Un acte de foi réciproque de deux êtres humains qui se donnent l'un à l'autre. La garantie de cet acte de foi n'est autre que la parole d'une créature fragile ; et pourtant, vouloir contester la validité de cette base ou de cette garantie serait ébranler le foyer et faire à ceux qui l'ont loyalement fondé la suprême injure. Tant que cette foi existe entre l'époux et l'épouse, fût-elle même trompée en secret, l'ordre domestique se maintient et l'harmonie de la famille persévère. Du jour où elle est ébranlée, les motifs qui lui ont porté atteinte fussent-ils vains, le trouble, la jalousie, la défiance, la haine s'emparent des époux. Il n'y a pour l'homme aucun moyen scientifique de se démontrer à lui-même la fidélité constante de son épouse et réciproquement. Nous disons « la foi conjugale » et non pas « l'évidence conjugale. »

3° *La vie sociale*. Ici encore, c'est la foi qui fait vivre les sociétés. La première condition pour qu'une nation soit prospère, c'est que son gouvernement ait foi en elle et qu'elle ait foi en lui. Ne dit-on pas qu'une des causes de la crise qui nous étreint, c'est le manque de confiance ? Et il en est de même pour les relations entre les Etats. N'est-ce point à ce que les peuples ne croient pas à la loyauté les uns des autres qu'est dû en partie le malaise international actuel ?

Voyez, en effet, encore : la valeur des titres, la stabilité des contrats, la sûreté des emprunts, l'autorité des documents privés ou publics, la sécurité des relations des individus entre eux, des citoyens et de l'Etat, reposent sur un acte de foi. Dans les choses plus graves mêmes, nous n'avons pour nous fier, pour nous rassurer, que la croyance à la parole d'autrui. La parole d'un homme ou sa signature, voilà la condition du fonctionnement de la société. Otez la foi dans l'honorabilité de la parole humaine, vocale ou écrite, dans la responsabilité qu'elle crée, dans le caractère sacré qu'elle revêt : il n'y a plus de vie sociale possible. C'est pourquoi, lorsqu'un Etat vient à renier sa signature, à violer la foi des traités, méconnaît ses engagements, déchire un contrat, il se déconsidère et légitime toutes les défiances.

Voilà donc tout un ensemble de faits dans lesquels l'adhésion de notre raison se produit obligatoirement sur le témoignage d'autrui. Elle n'a rien de scientifique, cette foi de l'enfant à son père et à sa mère, de l'écolier à son maître, du savant à ses devanciers, de l'époux à l'épouse, de l'Etat aux citoyens, des citoyens entre eux, des nations entre elles. Et cependant, nous vivons de cette foi, elle est la loi même de notre nature.

Mais si la foi est raisonnable, légitime dans l'ordre naturel, pourquoi cesserait-elle de l'être dans l'ordre surnaturel ? Si tel est le crédit que nous accordons à la parole de l'homme, le témoignage, la parole de Dieu mériteraient-ils moindre confiance ? Si l'homme croit aussi facilement en une multitude de choses, pourquoi la foi serait-elle beaucoup plus difficile en matière religieuse ?

II. — *La foi et le mystère*

La foi, insiste-t-on, serait une abdication de la raison, parce qu'elle nous oblige à croire des vérités que nous ne pouvons pas comprendre.

Entre nous, parle-t-on ainsi sérieusement ?

1° D'abord, si une chose est démontrée vraie, certaine, peu importe que nous la comprenions ou ne la comprenions pas. Ce n'est point parce qu'elle nous est compréhensible que nous l'acceptons, mais parce qu'elle est vraie, et elle est vraie en soi, indépendamment de l'intelligence que nous pouvons en avoir ; sans quoi la vérité ne serait plus absolue, elle serait conditionnée pour chacun à son degré d'intelligence.

2° Ensuite, l'argument aurait du poids, s'il n'y avait de vérité dépassant notre raison que dans l'ordre surnaturel. Mais, comme tout à l'heure je demandais : « Où ne trouve-t-on pas la foi ? » je demande maintenant : « Où ne trouve-t-on pas le mystère ? » Le mystère ! il est partout, en nous, autour de nous, sous nos pieds, au-dessus de nos têtes ; il nous enveloppe, il nous pénètre ; nous sommes à nous-même la première et la plus indéchiffrable énigme, a dit Pascal. Quelle est la chose dont le pourquoi ou le comment ne nous échappe ? Des objets qui tombent sous mes sens, je connais les accidents ; mais ce qui se cache sous ces accidents, la substance, est-ce que je la saisis ? J'y crois cependant.

Eh quoi ! tandis que dans l'ordre de la nature « nous ne savons le tout de rien », selon l'expression encore de Pascal, tandis que nous nous heurtons à chaque pas ici-bas au mystère, nous prétendrions comprendre les vérités de la religion ! Et si notre raison n'abdique pas à admettre des choses de l'ordre naturel qui la dépassent, pourquoi abdiquerait-elle à croire celles de l'ordre surnaturel ? J.-J. Rousseau en jugeait autrement lorsqu'il écrivait dans son *Emile* : « Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant Dieu ; c'est mon ravissement d'esprit ; c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de sa grandeur. »

III. — *La foi et la raison*

Enfin, la foi constituerait un amoindrissement de la raison, parce qu'il faudrait à celle-ci se courber devant celle-là et reconnaître son infériorité par rapport à la foi.

Alors, on se diminuerait à obéir, parce qu'obéir c'est se soumettre à quelqu'un et proclamer sa supériorité ? Autant dire, en l'espèce, que l'homme s'abaisse pour obéir à Dieu. Cependant, Louis Veuillot a eu raison de dire : « L'homme n'est grand qu'à genoux. »

Eh bien ! non, l'homme ne s'amoindrit pas à croire.

Qu'est-ce que la foi, en somme ? C'est le moyen surnaturel de connaître ce qui est naturellement inconnaissable. Remarquez, je ne dis pas de comprendre l'incompréhensible, mais d'atteindre l'inaccessible.

Prenons un exemple, le mystère de la Sainte Trinité. La foi ne nous fait pas comprendre comment trois personnes distinctes ne font qu'un seul et même Dieu ; mais elle nous apprend — ce que nous ignorions sans elle — que Dieu, essentiellement un, existe pourtant dans une triple personnalité. Ainsi en va-t-il de tous nos mystères. Elle ne les explique point, mais elle nous en fait connaître et admettre la vérité, encore que nul n'en doive savoir, ici-bas, le pourquoi et le comment.

Ceci posé, voyons en quoi la foi serait de nature à porter à l'honneur de la raison la moindre atteinte.

Une comparaison va nous rendre la chose lumineuse. Lorsqu'un objet qui nous intéresse défie toute investigation par les voies ordinaires, est-ce que nous ne suppléons pas à notre impuissance, en usant de moyens extraordinaires ? Ainsi pour sonder la profondeur des cieux qui échappe à son organe visuel, l'astronome s'aide du télescope qui agrandit les objets et diminue les distances. Pour arracher à la nature le secret de la constitution intime ou de l'organisation des corps que lui dérobe leur petitesse, le naturaliste a recours au microscope. Je pourrais multiplier les exemples pour en arriver au télégraphe, au téléphone, à la télégraphie sans fil, par lesquels l'homme triomphe des distances et des obstacles qui le séparent de ses semblables.

Or, dira-t-on que les divers instruments dont on se sert sont un outrage aux sens dont ils accusent l'impuissance ? Nullement. Et ce que nous disons de la vue, de l'ouïe, peut s'appliquer à tous les autres. Pour suppléer à la faiblesse de notre bras, nous mettons à contribution l'eau, le vent, la vapeur, l'électricité ; pour remédier à la lenteur de nos pieds, nous usons de tous les moyens de locomotion, sans que jamais le bras ni le pied se considèrent comme offensés. N'est-ce pas vraiment pour l'homme qui se crée ces auxiliaires précieux un signe incontestable de supériorité ?

Eh bien ! la foi est quelque chose comme le télescope de l'intelligence humaine, qui en centuple la portée. C'est pour elle comme un allongement de la vision; elle lui apporte la manifestation de vérités qui nous resteraient inconnues sans elle.

Il est donc éminemment raisonnable de recourir à elle, d'accueillir ses bons offices avec joie. La rejeter équivaut à une mutilation de soi-même, à une sorte de suicide intellectuel. Tout ce que peut exiger la raison la plus regardante, c'est que cette manifestation jouisse d'une certitude absolue et soit pleinement démontrée.

* *

Je crois vous avoir pleinement convaincus, Messieurs, que la raison de leur incrédulité donnée par les libres-penseurs n'est qu'un prétexte derrière lequel ils abritent leur parti-pris d'hostilité. Plaignons-les, nous qui avons le bonheur de croire, et prions pour eux, afin que Dieu, dans sa miséricorde, les ramène à lui. La discussion de leur objection nous aura servi, je l'espère, à affermir notre foi et à nous fournir de quoi la défendre en présence de nos adversaires. Ainsi soit-il.

III

AUTRES RAISONS DE L'INCROYANCE

Messieurs,

Si Jésus-Christ a dit la vérité, pourquoi ne croit-on pas à sa parole ? A cette incroyance, il y a des raisons que l'on avoue, et il en est que l'on n'avoue pas.

La première des raisons avouables est celle-ci : « Croire, ce serait abdiquer sa raison. » Or, nous avons démontré hier que l'on ne sacrifie ni les droits ni la dignité de la raison, à croire à des choses que l'on ne peut vérifier par soi-même, car la vie naturelle ne se compose que d'actes de foi de ce genre ; à croire à des choses qui échappent à notre compréhension, car dans le domaine naturel le mystère nous entoure et nous y croyons ; à reconnaître l'infériorité de la raison par rapport à la foi, car tous les jours nous suppléons, par des moyens extraordinaires, à l'impuissance de nos organes, sans pour cela les offenser.

Après cette démonstration, la question de Jésus aux Pharisiens reste entière pour les incrédules de ce temps : « *Pourquoi ne me croyez-vous pas ?* »

Les véritables raisons, mais qu'ils n'osent pas avouer, se ramènent à celles-ci : un orgueil démesuré, une lâcheté sans excuse, un cœur corrompu, une profonde ignorance, un funeste aveuglement. Nous ne pouvons qu'effleurer chacune d'elles.

I. — *Orgueil*

J'ai dit d'abord : *un orgueil insensé*. Il est des hommes à qui il faut se distinguer du commun. Pour cela, ils se font incrédules. Ils affectent du mépris et du dédain pour une religion qui compte dix-neuf siècles de prodiges, de combats et de victoires, qui a renouvelé la face de l'univers, semé les bienfaits le long de sa route, soumis les plus grands génies et projeté tant de lumières.

Encore s'ils apportaient des raisons qui infirment les preuves de sa divinité ! Non, ils ramassent dans la boue les calomnies grossières, les anecdotes scandaleuses, les préjugés stupides, les plaisanteries sacrilèges, pour s'en faire un argument, une excuse.

Du moins, sont-ils convaincus ? sont-ils de bonne foi? Mais non! Fanfarons au dehors, intérieurement ils rougissent d'eux-mêmes, ils étouffent au fond de leur cœur la voix de la vérité opprimée ; et eux qui sont les esclaves de la vanité, ils traitent les croyants d'esprits faibles. Qu'ils se trouvent en danger, la plupart, à l'exception de quelques grands coupables, abjurent leur incrédulité. Tardives conversions, suspectes peut-être devant Dieu, mais glorieuses pour la religion, puisqu'elles témoignent que toute cette jactance d'esprits forts n'a sa source que dans l'orgueil et la vanité.

II. — *Lâcheté*

Une lâcheté sans excuse. Au milieu des mépris et des outrages dont on charge la religion et ceux qui la pratiquent, il faut un certain courage pour rester, comme Tobie, fidèle au Dieu de ses pères,

quand la multitude courbe le genou devant les autels de Baal ou professe l'indifférence. Ce n'est pas un caractère à la remorque de l'opinion qui bravera les sourires des impies et des libertins.

De nos jours, grâce à Dieu, le respect humain qui, au siècle dernier, faisait tant de victimes, parmi les hommes surtout, le respect humain voit reculer son empire, dans nos villes tout au moins et dans les classes plus cultivées. Mais l'incrédulité demeurant un titre de capacité aux places, aux faveurs, aux distinctions, on continue, par ambition, de se poser en sceptique. Chrétien au-dedans de soi-même, on n'ose pas le paraître, on affecte l'irréligion, par faiblesse, ou par crainte, ou par intérêt. Faiblesse honteuse, crainte déshonorante, intérêt avilissant. Asservir sa volonté, violenter sa conscience, sacrifier son âme et son éternité, se constituer esclave en un siècle dit de liberté, où l'on proteste contre toute tyrannie, quoi de plus contraire au sentiment que l'homme a de sa dignité ?

III. — *Corruption du cœur*

Un cœur corrompu. Il y a, et cela est facile à comprendre, antinomie entre la foi et les désordres des sens, plus peut-être qu'entre la foi et les autres passions. S. Paul en donnait cette explication : « L'homme qui s'est animalisé ne perçoit pas les choses de Dieu » ; il n'en a ni l'intelligence ni le goût.

De plus, comment se rangerait-il à une religion qui ne parle que de chasteté, de pénitence, de renoncement, de mortification des sens, de croix à porter, de sacrifices à faire, de combats à soutenir ? *Durus est hic sermo*, c'est là morale trop austère. Il faut être chrétien selon l'Evangile ou ne l'être pas. Ou la foi tue l'impudicité habituelle, ou l'habitude de l'impudicité tue la foi. Quand l'esprit ne commande plus à la chair, quand les passions imposent leur joug, on est presque fatalement conduit à rejeter la foi qui les veut maîtriser.

Si vous avez lu, Messieurs, *Quo vadis ?* vous souvient-il des longs entretiens de S. Paul avec l'écrivain Pétrone pour lui faire embrasser le christianisme ? Le favori de Néron discute, se débat. A bout d'arguments, il avoue enfin la vraie raison de son refus : il ouvre une porte de l'appartement et montre à l'Apôtre l'obstacle vivant qui s'oppose à sa conversion... Combien de chrétiens et de chrétiennes sont retenus loin de Dieu par les mêmes chaînes ou par des chaînes analogues !

D'autres vont plus loin. S'ils croyaient, ils se condamneraient eux-mêmes ; et afin de n'avoir pas à s'infliger ce reproche ou cette honte, ils en arrivent à nier la religion qui met un frein à leurs débordements, à nier l'existence de Celui dont on évoque la justice, à nier l'enfer dont on les menace. Et par là ils réalisent la parole de l'Apôtre : « Dieu les a livrés à leur sens réprouvé. » (Rom., I, 24).

IV. — *Ignorance*

Une profonde ignorance. L'incrédulité a chez beaucoup sa source dans l'ignorance. Je ne parle pas de ceux qui, pour avoir lu un journal ou fait leurs études primaires ou secondaires, abordent les questions religieuses avec plus d'assurance qu'un Bossuet ou qu'un Newton. Ceux-là méritent pitié plutôt que blâme.

Je parle de ceux qui font autorité. Or, en matière de religion, ce sont des ignorants, ou ils n'ont qu'un demi-savoir plus dangereux que l'ignorance elle-même. Pour avoir le droit de parler de religion, il faut au moins la connaître ; et peut-on se targuer d'en avoir la connaissance, parce qu'on aura appris le catéchisme en ses jeunes années ? Si encore on l'avait fait sérieusement ! Si l'on avait retenu les explications qui en ont été données par le prêtre !

Pour prétendre que le monde s'est trompé, on devrait connaître les premiers siècles de l'Eglise, les témoignages des martyrs, les raisonnements des docteurs, les arguments des apologistes. Quel incrédule pourrait en citer le premier mot ? Voltaire et ses amis n'ont vraiment pas étudié à fond la religion. La Harpe, disciple de Voltaire, revint à la foi et en donna cette raison aux incrédules : « J'ai cru, parce que j'ai examiné ; faites-en autant et vous croirez comme moi. » — Benjamin Constant revint à la foi en cherchant des matériaux pour la combattre, en composant un manuel d'incrédulité. Frappé des preuves si solides sur lesquelles elle s'appuie, il lutta longtemps, et finalement il composa à la gloire de la religion l'ouvrage qu'il destinait à la combattre.

A défaut d'étude approfondie, les incrédules, s'ils réfléchissaient et s'ils n'étaient pas de parti pris, devraient se dire que la foi a pour elle l'autorité de la chose jugée. Elle a été citée au tribunal de ses ennemis, et ses ennemis ont jugé en sa faveur.

Il y a deux manières raisonnables de croire : ou bien on examine par soi-même en cherchant les motifs de crédibilité ; ou bien l'on croit, sans connaître les preuves par soi-même, quand on sait que la vérité a été attestée par des juges compétents. Or, les incrédules semblent ignorer que la religion a été étudiée par des hommes de la plus haute valeur intellectuelle, et que sa certitude s'impose à tout esprit impartial et droit. Aucune matière n'a été plus discutée que la vérité de la religion catholique. Les martyrs, par milliers, se sont faits ses témoins. N'est-ce pas là chose jugée, finie ? Quand depuis 1900 ans la religion, sans autres armes que la conviction, a transformé le monde, a eu raison de ses ennemis en les désespérant ou en les convertissant, se peut-il qu'elle ne soit pas vraie ? Quand le monde entier, soulevé contre elle, a mis bas les armes, est-il raisonnable que l'on recommence cette guerre insensée ? Voilà ce que les impies ignorent et ce qu'il n'est pas permis d'ignorer, car ce seul fait suffit à accréditer la religion.

Ils prétendent réformer le jugement du genre humain. Quelle preuve nouvelle, décisive, ont-ils découverte en leur faveur ? Expliquent-ils, si la religion est fausse, si le Christ qui l'a fondée n'a été qu'un imposteur, comment sa vie a été si pure, sa doctrine si sublime, sa morale si incomparable, ses miracles attestés même par les Juifs et par les païens ; comment douze hommes ignorants ont fait adorer comme Dieu un crucifié et pratiquer la morale la plus austère par les peuples les plus corrompus ; comment cette religion fausse a pu s'établir malgré la résistance des passions et a pu subsister malgré les persécutions ; comment tant de philosophes qui l'ont attaquée sans cesse ont vu échouer leurs efforts ?

Eh bien ! non, les incrédules n'expliquent point ces faits, ou leurs explications sont tellement vaines qu'elles ne soulignent que davantage leur ignorance ou leur mauvais vouloir.

V. — *Aveuglement*

Et par là ils accusent *leur funeste aveuglement*. Quelque instruit que soit un homme, s'il est aveuglé, il ne pourra jamais voir la vérité. Or, tels sont la plupart des incrédules. Ils ne se contentent pas des lumières qui suffisent aux croyants, ils veulent des lumières qui dépassent notre nature ; ils veulent tout expliquer, et ils sont aveuglés par les lumières qu'ils ne peuvent supporter. Le soleil nous éclaire tant qu'on n'a pas la hardiesse de le fixer ; si on se hasarde à le regarder en face, il éblouit et l'on n'y voit plus. De même, si l'on veut porter sur les mystères un œil scrutateur, l'éclat qui s'en dégage n'en permet plus aucune intelligence.

Il y a aussi dans cet aveuglement une sorte de châtiment ou de choc en retour. Dieu n'a-t-il pas menacé de frapper les impies en les privant des lumières dont ils abusent ? Ils ont cherché à éteindre la foi de leur baptême ; Dieu les force à croire malgré eux, mais en leur ôtant la foi selon leurs désirs. Le faux prophète Barjésu opposait une mauvaise foi insigne aux raisons de S. Paul : « Ennemi de toute vérité, lui dit l'Apôtre, tu hais la lumière, tu seras aveugle. » Et il le fut désormais. Le même châtiment frappe la plupart de nos incrédules. Il en est d'eux comme de l'intendant de l'Evangile qui, n'ayant pas fait valoir le bien de son maître, le voit transférer aux serviteurs fidèles.

* *

Je m'arrête, Messieurs, pour prendre acte avec vous de l'embarras où sont les incroyants de donner de leur incrédulité des raisons plausibles. A l'exemple des Pharisiens, ou ils se taisent, ou ils n'allèguent que de vaines excuses, que des faux-fuyants.

Vous à qui Dieu a daigné accorder la lumière, gardez-la avec soin ; servez-vous d'elle pour orienter vers lui votre marche ; entretenez-la toujours vive et pure par la prière, par la rectitude de vos œuvres ; ne l'exposez pas aux courants d'air de la fausse science ou de l'erreur ; ne l'étouffez pas sous le boisseau du vice, de la passion. Comprenez-en le prix et le bonheur. Remerciez Dieu de vous avoir appelés à en posséder le trésor.

Faites mieux, Messieurs. Afin de répondre aux recommandations réitérées du Souverain Pontife et de nos évêques, faites-la resplendir dans toute votre vie, projetez-en le bienfait sur tous ceux qui vous approchent, dans tous les milieux où s'exerce votre activité, de telle sorte qu'éclairés par vous, ou ils reviennent à l'éternelle Vérité, s'ils avaient eu le malheur de s'en éloigner, ou ils lui demeurent fermement attachés jusqu'au terme où il leur sera donné, et à vous et à nous, d'être inondés de ses infinies clartés dans la vision de Dieu qui nous attend au ciel. Ainsi soit-il.

FIN

LES SAINTS PATRONS

S. Dismas, le Bon Larron,
Patron des condamnés à mort
et un des Patrons de la Bonne mort
(10 mars)

NÉCESSITÉ DE PRIER POUR TOUS LES MOURANTS

Mes frères,

Nous ne devons désespérer du salut d'aucun pécheur, quelque nombreux et énormes qu'aient été ses crimes. Nous en avons la preuve en la personne du Bon Larron S. Dismas. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il était un voleur et un assassin, et que pour ses multiples méfaits il avait été condamné à mort. Lui-même le confesse quand sur sa croix il dit à son compagnon : « Pour nous, nous recevons le juste châtiment de nos crimes. *Digna factis recipimus.* » Avait-il accompli quelque bonne action pendant sa vie ? La légende le suppose et prétend que c'est en récompense de cela qu'il mérita, avant de mourir, la grâce du repentir et du pardon. C'est possible. Mais je crois qu'il dut surtout cette grâce à l'intercession de la T. S. Vierge, de S. Jean et des Saintes Femmes qui entouraient sa croix en même temps que celle de Jésus, et qui priaient pour lui.

Combien leur exemple doit nous encourager nous-mêmes à prier pour les condamnés à mort, et en général pour tous les mourants, car tous, tant que nous sommes, nous sommes des condamnés à mort ! Puissions-nous par nos prières mériter à tous nos frères et mériter pour nous-mêmes une mort aussi sainte que celle du Bon Larron, puisque malgré ses crimes il s'entendit canoniser par Jésus-Christ en personne lui disant : « Aujourd'hui même, tu seras avec moi en Paradis. »

I. — *Prier pour les condamnés à mort*

Il faut prier pour les condamnés à mort, dont le Bon Larron est le patron tout désigné. Lorsqu'un criminel, — et ils sont nombreux, hélas ! aujourd'hui, où la société recueille le fruit de l'éducation sans Dieu qu'elle a mise en honneur, — lorsque donc un criminel, à la suite de quelque attentat, est arrêté, emprisonné et appelé à répondre de ses forfaits devant la Cour d'assises, les journaux sont remplis par les détails de son crime et de son arrestation ; ils publient tout au long les interrogatoires auxquels il est soumis et les débats de l'audience où il est statué sur son sort. Nous lisons avec avidité tous ces renseignements et, si le malheureux est condamné à la peine capitale, avec une curiosité plus malsaine encore les colonnes qui relatent les préliminaires et les circonstances de son exécution.

Mais parmi tant de lecteurs, combien y en a-t-il qui songent à prier pour ce malheureux qui va payer de sa vie toute une suite de crimes peut-être, mais parfois aussi un simple moment d'égarement ? Combien y en a-t-il qui songent à solliciter la grâce dont il a besoin pour regretter sa faute, accepter le châtiment comme une expiation, recevoir de bon cœur les visites de l'aumônier et les consolations de la religion, et enfin faire une sainte mort ?

Nous lisons dans la vie de sainte Thérèse de Lisieux un bel exemple de ce qu'il convient de faire en pareille circonstance. Dans la seconde quinzaine de juin 1886, un criminel du nom de Pranzini avait, en des circonstances particulièrement odieuses, assassiné à Paris deux femmes et une fillette ; arrêté et condamné longtemps après, il n'avait donné aucun signe de repentir ; même à l'approche du châtiment suprême, il refusait tout secours religieux.

Thérèse ayant appris ces douloureux détails par son père, — car M. Martin ne permettait pas à ses filles de lire les journaux, pas même la *Croix* de Paris, le seul qu'il reçût, — elle fut émue de compassion à la pensée du supplice éternel qui attendait ce misérable. Elle résolut, elle, faible enfant de 14 ans,

habitant à cinquante lieues du grand coupable qui lui était totalement inconnu, de faire l'impossible pour sauver son âme. Elle se mit donc à prier pour lui avec ferveur et demanda à Notre-Seigneur de vouloir bien lui montrer par un signe qu'il l'avait exaucée. Celui qu'elle avait tant prié voulut bien lui accorder et la conversion et le signe. Voici en effet comment la *Croix* du 1er septembre 1887 raconta l'exécution de l'assassin :

« Après le réveil du condamné, on le mène à la salle du greffe où Deibler et ses aides attendent, depuis quelques instants, qu'on le leur livre. Là, on coupe ses cheveux, on échancre son col de chemise, on le ligote, et à 5 heures moins deux minutes, pendant que les oiseaux chantent dans les arbres de la place, qu'un murmure confus s'élève de la foule, le commandement : « Sabre au clair ! » retentit, un cliquetis de fer résonne, les lames brillent, et sur le seuil de la prison, dont la porte s'ouvre, l'assassin paraît, livide. L'aumônier se met devant lui pour lui cacher la sinistre machine, les aides le soutiennent, il repousse le prêtre et les bourreaux. Le voici devant la bascule, Deibler le pousse et l'y jette, un aide placé de l'autre côté lui empoigne la tête, l'emmène sous la lunette, le maintient par les cheveux. Mais, avant que ce mouvement se soit produit, peut-être un éclair de repentir a-t-il traversé sa conscience. Il a demandé à l'aumônier son crucifix. Il l'a trois fois embrassé. »

On devine quelle fut la sainte joie de Thérèse en apprenant ce dernier détail. Grâce à ses prières, elle l'espérait du moins et avec raison, comme au Bon Larron ce suprême baiser avait ouvert le ciel à son protégé.

Imitons sa charité chaque fois que l'occasion s'en présentera.

II. — *Prier pour tous les mourants*

Grâce à Dieu, les exécutions capitales sont encore assez rares ; mais, je le disais tout à l'heure, nous sommes tous des condamnés à mort, et chaque jour l'heure de l'exécution sonne, si l'on en croit les statistiques, pour 80.000 êtres humains. Et parmi ces 80.000, combien il en est qui ont grand besoin de prières pour faire une bonne mort !

Ce sont d'abord tous les infidèles, tous les hérétiques, tous les schismatiques, tous les catholiques aussi que la mort surprend sans laisser le temps au prêtre de leur apporter les secours de son ministère. Tous ces infortunés sont privés du moyen si facile et si efficace des sacrements pour se réconcilier avec Dieu et n'ont d'autre ressource qu'un acte de contrition parfaite pour rentrer en grâce avec lui. Mais cet acte de contrition parfaite, encore faut-il qu'ils sachent le faire, qu'ils y pensent, qu'ils le veuillent. Nos prières pour les mourants peuvent leur en obtenir la grâce ; ne les leur refusons pas.

Ce sont ensuite les pécheurs endurcis qui ferment l'oreille aux pieuses sollicitations de leur entourage, aux charitables avances du prêtre, qui ne veulent entendre parler ni de confession ni de sacrements. Oh ! combien ils ont besoin qu'on prie pour eux, et que de fois les prières, les sacrifices des âmes saintes ont eu raison de leur obstination !

Sainte Catherine de Sienne aimait à prier pour les pécheurs de ce genre. Apprenant qu'un chevalier de Sienne, André di Nardino, homme pervers et impie, était à l'extrémité et repoussait le prêtre avec d'horribles blasphèmes, elle tomba la face contre terre, conjurant Dieu de ne pas laisser périr cet infortuné. « Non, dit le Seigneur, ses trop longues iniquités crient vengeance ; il a blasphémé contre mon nom et contre mes saints ; il a foulé aux pieds et jeté au feu l'image de ma Mère, ma justice doit être satisfaite. » Mais la sainte d'insister : « O mon bien-aimé Sauveur, je ne suis pas venue pour disputer avec votre justice, mais implorer votre divine miséricorde. Souvenez-vous que vous m'avez donné l'ordre de prier pour mes frères, et de la promesse que vous m'avez faite de m'exaucer... » Et elle pria et pleura le reste de la nuit. Le matin, Notre-Seigneur lui dit : « J'ai reçu ta prière et tes larmes, je convertirai ce pécheur, mais toi tu souffriras deux fois à sa place. » André se confessa en effet et mourut dans de grands sentiments de pénitence.

Ces cas extraordinaires de conversion ne sont pas rares, même de nos jours. Combien cela doit nous encourager à prier pour la conversion des pécheurs et le salut des mourants !

Les bons chrétiens eux-mêmes ont grand besoin de nos prières à l'heure de la mort. Ils en ont besoin pour vaincre les tentations que le démon multiplie à ce moment décisif. — Tentations contre la foi. Voyant tout sombrer autour d'eux, ils se demandent si ce qu'on leur a enseigné sur l'existence de Dieu et celle d'un autre monde est bien vrai et si, comme les impies l'affirment, ce n'est pas le néant qui les attend au sortir de cette vie. — Tentations contre l'espérance, les faisant douter de la miséricorde de Dieu, de son pardon, et désespérer de leur salut. — Tentations contre la charité enfin. En voyant que Dieu n'exauce pas les prières par lesquelles ils lui demandent le recouvrement de la santé et la prolongation de leur vie, ils risquent de s'insurger contre sa volonté sainte, de maudire les souffrances qu'il leur envoie et de le haïr au lieu de l'aimer.

Oh ! oui, les pauvres mourants ont bien besoin de nos prières pour que Dieu leur accorde la grâce de supporter patiemment leurs souffrances, de faire généreusement le sacrifice de leur vie, et de se jeter dans ses bras, pleins d'amour et de confiance.

III. — *Prier pour nous-mêmes*

En même temps que nous prions pour les autres, prions pour nous-mêmes, m. f., et recommandons chaque jour à Dieu nos derniers instants. N'attendons pas qu'ils soient venus pour solliciter la grâce d'une sainte mort. Sans doute, il n'est jamais trop tard pour le faire, et l'exemple du Bon Larron en est une preuve. Mais ne nous autorisons pas de cet exemple pour renvoyer notre conversion à l'heure de la mort. « Il en est un, le Bon Larron, dit S. Augustin, qui a obtenu son pardon à ce moment ; nous ne devons donc pas désespérer de l'obtenir nous-mêmes. Mais, ajoute ce saint, l'Evangile n'en cite qu'un ; ne comptez donc pas trop pour votre salut sur une semblable conversion *in extremis*. »

N'imitons donc pas le retard du Bon Larron à faire pénitence ; mais demandons à Dieu pour nous-mêmes, demandons-lui surtout pour l'heure de notre mort les sentiments dont était animé le Bon Larron sur la croix.

Sentiments de foi. Malgré l'état misérable auquel est réduit Notre-Seigneur, malgré les railleries des Juifs et les blasphèmes de son compagnon de supplice, il croit en la divinité du Sauveur et la proclame hautement en le priant comme il le fait.

Ayons toute notre vie une foi très vive, nous aussi, afin que rien ne puisse l'ébranler à l'heure de la mort.

Sentiments de résignation et de soumission à la sainte volonté de Dieu. Tandis que le mauvais larron défie Notre-Seigneur et le somme de descendre de la croix et de les délivrer avec lui s'il est Dieu, le Bon Larron accepte la souffrance, accepte la mort, et ne songe qu'à faire servir l'une et l'autre à l'expiation de ses crimes. — Ah ! puissions-nous, comme lui, accepter généreusement les souffrances que nous occasionnera la dernière maladie, puissions-nous accepter la mort en reconnaissant, quelle qu'ait été d'ailleurs la sainteté de notre vie, que les souffrances et la mort sont le juste châtiment de nos fautes ! *Digna factis recipimus.*

Sentiments d'amour envers Dieu, dont le Bon Larron prend la défense et venge la gloire près de son compagnon. « Ne crains-tu pas Dieu, lui dit-il sur le ton du reproche, toi qui es condamné au même supplice ? Et encore, pour nous c'est justice, car nous recevons la peine que nos crimes ont méritée ; mais lui, quel mal a-t-il fait ? » Et pour l'amour de ce Dieu qui veut bien souffrir pour le salut des hommes sans l'avoir mérité, il consent à souffrir lui aussi sans se plaindre et à mourir. — Ah ! que la vue du crucifix nous aide à supporter patiemment nos souffrances, nous aussi, et puissions-nous mourir en le baisant amoureusement ! Puissions-nous mourir en lui disant avec confiance, comme le Bon Larron : « Seigneur, souvenez-vous de moi dans votre royaume, » et Notre-Seigneur nous répondre comme à cet heureux mourant : « Aujourd'hui même, tu seras avec moi en Paradis. » Ainsi soit-il.

CONFERENCES A DES JEUNES GENS

IV

FATALITÉ OU PROVIDENCE ?

Mes chers amis,

La vie, vous le savez déjà par expérience, n'est pas une partie de plaisir. Tant s'en faut qu'elle se prête à tous nos désirs et à nos caprices, bien souvent elle se plaît, semble-t-il, à bouleverser nos plans et va à l'encontre de nos espérances. Devons-nous croire qu'une aveugle fatalité régit les événements, ou bien devons-nous, au contraire, admettre une Providence sage et puissante à laquelle le monde obéit dans son évolution ? Tel est le problème intéressant que je vous propose aujourd'hui.

I. — *Fatalité ?*

Vous le savez peut-être, les Musulmans croient à la fatalité et sont résignés d'avance à « ce qui doit arriver » et contre quoi, à leur avis, personne ne peut rien ; il ne leur vient pas à l'idée qu'un malheur pourrait être conjuré par une toute-puissance divine, ni même prévu par elle. Devons-nous partager cette croyance ? — Non, mes amis, car non seulement elle n'est pas chrétienne, mais encore elle n'est pas vraie, et d'autre part elle conduit facilement, soit à l'inertie, soit à une vie sans morale.

1. Songez un instant à l'angoisse qui peut étreindre un athée quand il se voit plus ou moins menacé de mort. Ne croyant ni en Dieu, ni en la survivance de l'âme, ni en la vie éternelle, il n'a d'autre perspective que la tombe où son corps deviendra la proie des vers. Il sait aussi, à moins de s'aveugler étrangement, combien peu il doit compter sur le souvenir des hommes et leurs hommages posthumes ; les morts sont si vite oubliés ! Et puis, que nous importent souvenir, fleurs, discours, si l'âme ne survit pas pour les connaître ?

Si seulement il y avait au monde un être bon, aimant, sage et puissant à la fois, dans les bras duquel il puisse se jeter ! Il pourrait du moins vivre dans la confiance, dans l'espoir que l'ennemi serait vaincu ou éloigné ! Mais cet être qui existe bien n'a qu'un nom, c'est Dieu, et l'athée n'y croit pas. Dès lors, que voulez-vous que cet homme entreprenne, avec ce fléau terrible suspendu perpétuellement sur sa tête ? S'il ne possède une rare force de caractère, il sera paralysé et n'osera plus ni former un dessein, ni concevoir une espérance, ni se lancer dans une entreprise, dans la crainte de voir tout cela bien vite emporté par la mort.

Vous direz peut-être : « Il n'y pensera pas, il en chassera l'importun souvenir. » Mais encore faudra-t-il pour cela que le spectre de la mort ne s'impose pas à lui, bon gré mal gré, comme ce serait le cas sur un champ de bataille. Et puis, le danger serait-il éloigné, il y aurait toujours des heures graves où l'angoisse se ferait sentir.

2. Un autre effet de la fatalité serait une conduite sans morale et sans frein. En effet, si les événements du monde étaient exclusivement conduits par la fatalité, quelles que soient d'ailleurs vos croyances, vous n'auriez, en ce qui regarde l'avenir, aucune espérance solide. Imaginez, en effet, que la mort puisse un jour vous atteindre brutalement, par un hasard fatal qui échappe complètement à la connaissance et à la puissance de Dieu. Si justes que vous soyez, il peut vous arriver de tomber, une fois ou l'autre, dans une faute grave ; si c'est à ce moment que la mort vous frappe, ce sera l'enfer, pour l'éternité.

Mais alors, si Dieu lui-même, malgré son amour et sa grande miséricorde, peut se trouver surpris, devancé par la mort, votre confiance en lui diminue, ses promesses ne sont plus aussi dignes de foi, puisqu'il peut être amené, par le cours des événements, à ne pouvoir les tenir. Dès lors, vous risquez d'appliquer la morale de La Fontaine, et les passions avec le démon s'en mêlant quelque peu, de préférer un plaisir imparfait, mais présent, à un bonheur infini, mais incertain, une vie actuelle éphémère à une vie future douteuse. Votre morale deviendra celle d'Epicure : Cueillons les roses de la vie avant qu'elles ne se fanent, procurons-nous toutes les satisfactions possibles, n'allons pas sacrifier nos belles années de jeunesse et toutes les joies qui s'offrent à nos 20 ans pour des récompenses problématiques !

Vous voyez à quels excès peut conduire une telle doctrine, à quel mépris des commandements de Dieu, des droits du prochain et de la dignité personnelle ! Que deviendrait une société où les hommes n'auraient plus d'autre morale que celle de leur plaisir personnel, au mépris de tous les droits ? Ce serait bientôt, comme a dit Taine, un coupe-gorge et un mauvais lieu.

L'espérance, en effet, est innée au cœur de l'homme, et c'est elle qui le soutient, qui lui donne l'enthousiasme dans le travail, le courage dans l'épreuve, l'énergie en face des difficultés. Mais l'espérance croule si elle ne possède pas une base où s'appuyer, une

force où s'accrocher ; on n'espère pas ce qui est impossible. Or, sans la Providence, rien n'est ferme, rien n'est assuré, tout est plus ou moins menacé par l'irrésistible force de la fatalité.

II. — *Providence ?*

Alors, devons-nous croire que la destinée de l'homme est ainsi instable, et que, fait pour le bonheur, il risque fort, malgré toute la bonne volonté qu'il y apporterait, de ne jamais le rencontrer ? Ne voyez-vous pas que nous sommes amenés à admettre qu'une intelligence parfaite, servie par une bonté infinie et une puissance sans limites, gouverne le monde dans tous ses détails ? Suivez mon raisonnement et vous allez comprendre.

Si une maison n'a pu, un beau matin, sortir de terre à la façon d'un champignon, si une machine, par exemple un moteur d'automobile, ne peut pas être le résultat d'une heureuse rencontre de rouages assemblés par le hasard, nous ne pouvons penser non plus que le vaste monde, à la fois si riche et si compliqué, si varié et si harmonieux, n'ait eu ni architecte, ni ouvrier. Le hasard, depuis que les hommes existent sur la terre, ne leur a jamais fourni la moindre preuve, le moindre fait sur lequel ils pourraient baser une explication du monde, autre que la création.

Aussi depuis fort longtemps, et cela même avant la révélation apportée par le Christ, les philosophes ont-ils démontré et prouvé l'existence du Dieu créateur, en remontant de l'effet à la cause ; et S. Paul, parlant à des païens qui n'avaient pas connu l'Ecriture ni les prophètes, les dit inexcusables de n'avoir pas adoré le vrai Dieu, car « la puissance et la divinité, invisibles il est vrai, se trouvaient manifestées par les créatures. » (Rom., I, 20).

Mais si Dieu est à la fois le Créateur de l'univers et son architecte, nous devons bien admettre que, souverainement intelligent, il s'est proposé un but, il a donné des lois aux êtres qu'il a créés, il a assigné un rôle à chacun d'eux. Il nous faut bien conclure que tous ces êtres sont soumis à la puissance divine et lui obéissent, et qu'ainsi rien ne peut arriver à l'encontre de la volonté de Dieu.

Mais vous direz peut-être : « Le mal, Dieu peut-il donc le vouloir ? Et le péché, devons-nous dire qu'il est conforme au plan divin ? » Remettons à un prochain entretien le problème du mal, et contentons-nous de dire que Dieu ne le veut ni ne le fait ; mais le permet parfois ou ne l'empêche pas, pour des raisons mystérieuses qui, peut-être, nous échappent, et sans qu'il y ait injure à sa toute-puissance.

Quant au péché, il est le fait et le résultat de la liberté humaine. Dieu, sans doute, pourrait l'empêcher, mais ce serait alors en faisant violence à la volonté libre, par conséquent en revenant sur ce qu'il a fait, et en changeant la nature de l'homme. Ce serait, en outre, la suppression du mérite et donc aussi du droit à une récompense.

Faut-il néanmoins en conclure que la puissance de Dieu a des limites et s'arrête à l'opposition de la mauvaise volonté de l'homme ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que Dieu ne connaît d'autres limites que celles qu'il s'est fixées lui-même, en toute connaissance de cause et en toute sagesse ; donc n'ayons nulle inquiétude à ce sujet. De plus, S. Thomas nous dit que Dieu meut, conduit les créatures douées de liberté par des lois nécessaires, et les êtres libres d'une manière adaptée à leur nature, mais que rien n'échappe à son gouvernement universel.

Descendant par contre dans les détails, Jésus nous fait savoir, dans l'Evangile, que la divine Providence songe à donner aux oiseaux du ciel leur pâture, aux fleurs des champs leur couleur, et que si nous devons travailler pour le pain quotidien, ce doit être, cependant, sans préoccupation ni trouble, Dieu sachant bien ce dont nous avons besoin. Faudra-t-il même accomplir des miracles, changer l'eau en vin, apaiser les tempêtes, multiplier les pains, ressusciter des morts, tout cela n'est en dehors ni de la puissance, ni de la bonté divines.

Enfin, comme Dieu voit et sait tout, lit dans l'avenir et dans le cœur des hommes comme dans un livre ouvert, il est tout à fait en mesure de prévoir l'avenir et de conduire les événements, sans erreur de tactique et sans surprise.

Ainsi donc, une idée éternelle a présidé à la création du monde et préside à son gouvernement. Cette idée, nous le verrons en son temps, Dieu nous l'a donnée à connaître ; elle est toute de sagesse et de bonté ; et les êtres que Dieu a appelés à l'existence, il les conduira infailliblement à leur destinée qui est de partager éternellement son propre bonheur. Tel est, en résumé, le dogme de la Providence auquel nous croyons, d'une foi solide et ferme.

* *

Avant de conclure, mes chers amis, je veux répondre à une objection que tous ou presque tous seraient amenés à faire, en réfléchissant un peu. C'est celle-ci : « Fatalité ou Providence, cela ne fait pas que la mort ne nous menace, que nos plans ne soient souvent bouleversés, nos espérances souvent frustrées, nos cœurs souvent meurtris. Dans un cas comme dans l'autre, nous ne voyons pas très bien la différence entre le musulman et le chrétien, dans le domaine de la vie pratique. »

Ma réponse sera courte, claire et nette : le fataliste et le croyant marchent, si vous voulez, tous les deux dans la nuit ; mais tandis que le premier va au hasard et court de grands risques, le second est conduit comme par la main par la Sagesse divine qui voit clair, par l'aimante Bonté divine qui lui est toute dévouée, par la Toute-Puissance divine qui est à son service. Voilà la différence et elle est immense : le premier vit dans l'insécurité perpétuelle, le second connaît ce trésor inappréciable qui surpasse tout sentiment et qui se nomme la paix.

LES PERSONNAGES EVANGELIQUES

XCV

PONCE-PILATE

Quand ils avaient conquis une province, les Romains plaçaient à sa tête, pour l'administrer et la maintenir dans l'obéissance, un haut fonctionnaire qui jouait le rôle de gouverneur. Cette règle fut appliquée à la Judée, et au temps de la Passion du Sauveur elle se trouvait sous le joug d'un Procurateur, appelé Pontius Pilatus, dont nous avons fait Ponce-Pilate.

I

Il était de race romaine, car l'Empire ne se fiait pas, pour une charge aussi importante et aussi déli-

cate, au zèle souvent suspect de personnages étrangers. Mais il connaissait pourtant bien le pays, car il y était arrivé déjà depuis sept ans, lorsqu'il eut à prendre la décision qui pèsera à jamais sur sa mémoire.

Les historiens juifs Josèphe et Philon nous ont laissé de lui un portrait fort peu sympathique. Il était, avant tout, un sceptique, comme la plupart de ses contemporains ; pour lui, les dieux ne représentaient que des fictions surannées, et son athéisme le conduisait à méconnaître les lois de la morale et de la justice. L'exercice du pouvoir l'intéressait surtout par les importants bénéfices qu'il pouvait, légalement ou illégalement, en tirer ; car sur ce point tous les gouverneurs de province ressemblaient plus ou moins à ce Verrès, administrateur de la Sicile, dont Cicéron a raconté les incroyables rapines.

Pilate n'éprouvait aucune sympathie pour les sujets qui étaient remis à sa garde ; bien au contraire, il les méprisait comme une race inférieure et les détestait. Dès le début de son gouvernement, des désordres sérieux s'étaient produits, provoqués d'ailleurs par sa faute. Ainsi, une fois, il avait fait introduire dans Jérusalem les boucliers d'or appelés « signes militaires » qui portaient l'effigie de César. C'était un blasphème en action contre la loi mosaïque, qui considérait les statues comme idolâtriques et interdisait rigoureusement leur entrée dans la Ville sainte. Une autre fois, à court d'argent, il avait osé s'emparer du « corban » ou trésor du Temple, afin de réparer un aqueduc, ce qui constituait un nouveau sacrilège.

Ces procédés avaient amené de véritables émeutes, qu'il avait réprimées avec brutalité, mais dont le souvenir n'était pas éteint. Une antipathie farouche régnait donc entre le Procurateur et les Juifs, et elle menaçait de dégénérer en sédition, au moindre prétexte. Pilate, qui s'en rendait bien compte, avait, au fond, peur de ses sujets dont il connaissait le caractère violent et tenace. Rendu prudent par ses premières expériences, il cherchait à éviter tout incident nouveau, dont il n'eût pas été possible de calculer les répercussions. Cette mentalité explique, sans l'excuser, la lâcheté dont il fit preuve dans le procès de Jésus, en sacrifiant un innocent pour éviter des complications.

Ainsi que ses prédécesseurs, il avait sa résidence habituelle non pas à Jérusalem, mais sur les rives méditerranéennes, à Césarée, ville beaucoup plus intéressante, parce que bâtie sur le modèle des cités de l'Empire. Il avait là un palais, et il y disposait d'une forte garnison. C'était là, en outre, que se trouvait concentrée toute l'administration supérieure de la province. Cependant, une fois par an, Pilate se voyait obligé de se rendre pour quelques jours dans la Ville sainte. Chaque printemps, en effet, en ramenant la période des solennités pascales, attirait à Jérusalem une foule énorme de pèlerins, dont le rassemblement devenait parfois cause de tumultes ou de troubles. Le Procurateur devait se trouver sur place, pour parer à toute difficulté naissante, et il se faisait escorter par de nombreuses troupes chargées de maintenir l'ordre public.

C'est précisément à ce moment-là que Notre-Seigneur fut arrêté, ce qui eut comme conséquence de hâter son exécution. Les Juifs, en effet, avaient perdu ce que l'on nommait le *jus gladii*, c'est-à-dire le droit d'exécuter les sentences capitales ; celles-ci devaient préalablement être approuvées par le gouverneur romain. En temps ordinaire, il eût fallu aller demander cette ratification à Césarée, ce qui aurait comporté un certain délai ; tandis que l'occasion de la Pâque mettait Pilate à la proximité du Sanhédrin et permettait d'obtenir son assentiment beaucoup plus vite. De plus, l'influence prédominante des pharisiens et des scribes permettait d'exercer une pression plus efficace sur le Procurateur, afin de lui rendre impossible tout refus.

II

Aussitôt donc que le Grand Conseil et les princes des prêtres eurent condamné le Christ à mort, comme blasphémateur et sacrilège, ils s'empressèrent de le faire conduire, par leurs soldats, au tribunal de Pilate. On a calculé qu'il pouvait être environ 7 heures du matin. Mais l'impatience haineuse des Juifs ne supportait aucun retard.

Dès l'abord, une difficulté se présenta. La Loi de Moïse portait que tout contact avec un infidèle faisait contracter une souillure, au moins pour une journée. Or, les Juifs qui devaient manger la Pâque le même soir, tenaient à demeurer légalement purs, pour ne pas être exclus du rite sacré. Ils se refusèrent donc à entrer dans le prétoire païen et, pour leur complaire, le gouverneur se rendit sur le perron de sa demeure, tandis qu'ils restaient sur la place.

Mis au courant de l'affaire, Pilate interrogea Notre-Seigneur. Le côté théologique du procès n'était pas de sa compétence et il ne s'y arrêta pas. Ce qui le frappa surtout, ce fut le point de vue politique. Il avait entendu dire que Jésus s'était déclaré roi des Juifs et, incapable de comprendre cette expression dans son vrai sens surnaturel, il en concluait à une usurpation sur les prérogatives de l'Empereur. Notre-Seigneur ne voulut pas répondre à ce magistrat qui, à aucun point de vue, ne pouvait être considéré comme jouissant sur lui d'une juridiction légitime, puisqu'il ne représentait qu'une puissance de fait, contraire à l'ordre théocratique voulu par Yahwèh.

Son silence aurait pu indisposer le juge ; au contraire, il le remplit d'une sorte de surprise intense, déjà mêlée d'un certain respect. Il était extraordinaire, en effet, qu'un accusé dédaignât de donner des explications pour essayer de sauver sa tête. Une pareille attitude supposait donc au moins une âme forte et supérieure. Le gouverneur le sentit si bien qu'il insista pour obtenir quelques paroles ; mais ce fut en vain : Jésus continua de rester silencieux.

Toutefois, Pilate ne pouvait se résoudre à condamner dans des conditions pareilles. Il se tourna vers les princes des prêtres pour leur signifier qu'il ne voyait rien de criminel dans cet homme. Les vieux ennemis du Sauveur, sans appuyer sur leurs griefs religieux, répliquèrent en l'accusant d'avoir soulevé le peuple, en commençant par la Galilée.

Ce dernier mot suggéra au procurateur une échappatoire : puisque Jésus était galiléen, il relevait de l'autorité d'Hérode Antipas, tétrarque de cette région ainsi que de la Pérée. Par une bonne fortune, Antipas se trouvait précisément à Jérusalem, où il possédait un palais. Ponce-Pilate vit un double avantage à lui envoyer le prisonnier. D'abord, il se débarrassait lui-même d'une affaire épineuse, car il lui répugnait de ratifier une sentence odieusement injuste, mais il était périlleux de soulever la colère